

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

Dossier DP 78362 26 00033

Déposé le : **18/03/2026**

Affiché le : **26/03/2026**

Objet des travaux : **Création d'une ouverture en toiture pour l'installation d'une fenêtre de toit de type VELUX (modèle GGL CK02, 55x78cm). Les profilés extérieurs seront de couleur Gris Anthracite (RAL 7043) pour assurer une parfaite cohérence avec les menuiseries déjà existantes sur le même pan de toiture."**

Adresse du terrain :
**37 Rue Résidence Le Village
78711 Mantès-la-Ville**

Référence(s) cadastrale(s) : **AS563**

Dossier suivi par :

Julie DINIS (06 22 81 38 57 - julie.dinis@gpseo.fr)

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

DESTINATAIRE :

Monsieur Moussa MAMA
37 Rue Résidence Le Village
78711 Mantès-la-Ville

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire de la commune de MANTES-LA-VILLE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Moussa MAMA** enregistrée sous le numéro **DP 78362 26 00033** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **19/04/2026**.

Le dossier a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A MANTES-LA-VILLE, le 18/04/2026

Le Maire de MANTES-LA-VILLE

Sami DAMERGY

